

dit. Ceux-ci étaient pour la plupart déposés dans ses Archives, où la Révolution est venue les prendre pour les envoyer plus tard à la Bibliothèque de la Ville où une partie se trouve encore maintenant. Cela explique ce fait que, sur les inventaires du Trésor, on ne voit portés que de très rares manuscrits, tandis que, en réalité, la Primatiale en possédait d'assez nombreux et des plus rares, mais dont elle ignorait probablement la valeur. De ce nombre se trouvaient tous ceux que l'archevêque d'Albon retira, en 1563, des ruines fumantes de l'abbaye de l'Île-Barbe, et qu'il porta, comme de vénérables reliques, à son palais abbatial. C'est de cette dernière partie qu'il me reste à parler.

On sait que le monastère de l'Île-Barbe possédait une bibliothèque des plus anciennes et des plus riches. « Le lieu même de cette île, » dit Le Laboureur, dans ses *Mazures de l'Isle-Barbe*, « dont le silence et la quiétude sont si propres à la méditation, prouve que ses habitants, qui ne pouvaient s'adonner aux exercices corporels et au travail des mains, dans un espace aussi étroit, étaient obligés de chercher quelque autre emploi et de s'appliquer à la lecture et à l'écriture des bons livres. Charlemagne, après ses grandes victoires sur les Saxons et les Lombards, ayant voulu que son palais devint l'asile des sciences, fonda dans l'Île-Barbe et dans d'autres localités des *librairies* ou collections de manuscrits sous la garde spéciale de Leidrade, archevêque de Lyon. « *Monasterium regale insulæ Barbaræ,* » dit ce prélat dans une lettre à Charlemagne, « *situm in medio Araris* » « *fluvii, recens videtur esse fondatum, jussu dominum Benedictum* » « *abbatim, cum quo simul et direxit suos codices.* »

Cette bibliothèque s'accrut, pendant le cours de sept siècles, jusqu'au jour néfaste où le baron des Adrets saccagea et renversa, en 1562, l'antique monastère de l'Île-Barbe et brûla presque tous ses livres et ses archives.

Toutefois, Antoine d'Albon, alors abbé du monastère, put retirer de ses ruines un assez grand nombre de manuscrits qu'il fit porter aux Archives de la cathédrale. Parmi eux, se trouvaient deux Commontaires de Rufin, prêtre d'Aquilée, sur 75 psaumes de David et les œuvres d'Ausone. « En parcourant, » dit Antoine d'Albon, « ces